Ecole publique de Médréac Rue de Dinan 35360 MFDRFAC

Compte-rendu du conseil d'école du 12 mars 2015

<u>Présents</u>: Mme Daugan, adjointe au maire, M. Maupaste, conseiller municipal -, Mme Guiodo directrice - Mmes Desvaux, Frétey, Gilles, Mouton, Pincemin, Verrier, M. Bonnaire, professeurs des écoles - Mme Ligneul, Déléguée Départementale de l'Education Nationale - Mmes Bouvrais, Cherbonnet, Gautier, Grison, Mézière, Mrs. Arnaud, Valenziani, représentants des parents d'élèves. - Mme Aubry, ATSEM

<u>Excusés</u>: Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Omnès, maire de Médréac, Mme Tripoz, enseignante, Mmes Cortesero, Le Ligné, Truffaut, représentantes des parents d'élèves.

Ordre du jour :

- Effectifs.
- Projets des classes.
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école.
- Questions des parents.
- Demandes des enseignants.

1- Effectifs

168 élèves dans l'école. 6 TPS sont arrivés à la rentrée de février. 25 TPS/PS dont 8 TPS, 20 MS, 26 GS, 22 CP, 22 CE1/CE2, 27 CE2/CM1 et 26 CE2/CM2.

Rentrée 2015, effectifs prévus :

2 TPS - 16 + 8 déjà présents soit 22 TPS-PS - 17 MS - 20 GS - 26 CP - 22 CE1 - 16 CE2 - 23 CM1 - 22 CM2 soit 172 en tout.

Une inscription en GS a été faite juste avant la diffusion de ce compte rendu, ce qui explique le nombre de futurs CP passé de 25 à 26.

Les effectifs en élémentaire risquent d'être chargés l'année prochaine.

2- Projets de classes

Classe de mer des CE1 et CE2

Les 39 élèves de CE1 et CE2 partiront du 28 au 30 avril à Plevenon. Ils séjourneront 3 jours au centre PEP avec M. Lecorguillé (parent d'élève de la classe de CE2 de Mme Guiodo), Mme Moonesamy (AVS à l'école), Catherine Prigent, Cécile Mouton et Nicolas Bonnaire.

Au programme : découverte du milieu marin, pêche à pied, visite du port d'Erquy, visite du Fort La Latte.

La participation est de 60€ pour les familles. La mairie subventionne à hauteur de 40€, l'APE verse 45€ par enfant, l'OCCE prend en charge le reste. Afin de faire baisser la participation de l'OCCE, les élèves de CE1 et CE2 vendent des gâteaux tous les lundis depuis le début de la période 4. Cela fonctionne bien, environ 50€ sont récoltés pour le moment à chaque vente.

Sortie des CM1 et CM2

Les CM1 et CM2 sortiront en forêt de Brocéliande le mardi 28 et le jeudi 30 avril. Au programme : randonnées contées.

Sortie des GS et CP

Les GS et CP feront la 3ème partie de leurs activités/sorties de l'année : ils iront au château de Montmuran le 15 juin et seront accueillis avec des intervenants en costumes puis visiteront le site. Cette sortie aborde un côté historique, après le côté culturel et artistique de la visite du musée des Beaux-arts du 1er trimestre, et l'animation scientifique sur le cycle de l'eau du 2ème trimestre.

Sortie des TPS/PS et MS

Les élèves de TPS/PS et MS sortiront le 1er juin. Ils iront visiter une ferme pédagogique à St Colombe près de Janzé. Au programme : fabrication de beurre et de fromage blanc, découverte de la basse-cour.

Projet musique GS

Ce projet a démarré lundi 2 mars avec Sophie Luze, intervenante de l'école de musique de Montauban de Bretagne. Tous les lundis, pendant 8 semaines, les élèves illustreront un conte. Ils découvriront des instruments de musique et en créeront.

Piscine

Les CP et CE1/CE2 iront à la piscine du 7 avril au 23 juin le mardi matin (changement de dates après el conseil d'école).

Nous manquons encore de parents accompagnateurs agréés. Ces séances pourront être suspendues si nous n'avons le nombre d'accompaganteurs nécessaires. Le tableau d'inscription se situe dans le hall de la maternelle.

Tous ces projets sont financés par la mairie et l'APE. Nous les en remercions.

Collège

Une présentation du collège a été faite par Mme Blemus, la principale du collège Evariste Galois de Montauban, aux familles des futurs 6ème.

Les CM2 iront visiter le collège le 8 avril et assisteront aussi à une heure de cours.

3- Bilan des demandes du dernier conseil d'école

- Réaménagement des toilettes de maternelle : Les cloisons sont arrivées et installées.
 - Demande d'une sonnette à la mairie au niveau du portail : c'est fait.
 - Demande de deux sonneries manuelles pour ponctuer les récréations, entrées et sorties : en cours de modifications, la première ne s'entendait pas suffisamment.
 - M. Bonnaire avait demandé une estrade dans sa classe pour permettre à tous les élèves d'écrire au tableau. L'estarde est arrivée pendant les vacances.

L'équipe remercie la municipalité et les agents techniques pour la réalisation de toutes ces demandes.

4- Questions des parents

Les parents élus au conseil d'école se sont réunis début mars pour faire le point sur les demandes émanant des autres parents, voici leurs questions :

- Il a été redemandé s'il était possible de faire les devoirs le vendredi soir sur le temps de garderie (comme les autres soirs de la semaine).

Réponse de la mairie : C'est compliqué de remettre les enfants au travail surtout le vendredi soir. De plus, il y a tout le week end pour faire les devoirs. Ce moment de devoir permet aussi un échange entre les parents et les enfants. Après toute une semaine de classe et les TAPS, ils ne sont pas forcément dans de bonnes conditions pour faire les devoirs, et de toute manière il vaut mieux revoir ses leçons le dimanche pour le lundi.

Les enseignants partagent cet avis.

- Il est demandé une mise aux normes des portes de l'école (notamment les portes rouges donnant vers l'extérieur) afin qu'il y ait des anti-pincements à toutes les portes + une rampe d'accès pour la porte principale (lourde et dangereuse, il faudrait commencer par régler le groom)

Réponse de la mairie :

La rampe peut être faite rapidement. Pour les portes, la mairie va se pencher sur la guestion.

- Cantine : Il est demandé une baisse du prix des tickets de cantine (qui, cette année, ont beaucoup augmenté)

Réponse de la mairie: Il y a eu le recrutement d'une personne supplémentaire en renfort pour la surveillance d'où l'augmentation du prix du ticket. Voici le détail des répartitions des frais de la cantine: 12 % pour le fonctionnement; 31 % pour l'alimentation; 57 % pour encadrement, charges, salaires, frais fixes.

Le coût réel du repas est de 5,58€, alors qu'il n'est facturé que 3,75€ aux familles.

Le coût total est de 108 045 €, les recettes des tickets sont de 66 890€, et la commune prend déjà en charge les 41 155€ restants.

Les coûts de fonctionnement ne peuvent être réduits, en revanche une étude va être faite pour voir si on ne peut faire des économies au niveau de l'alimentaire, avec le gros fournisseur, mais pas de changement prévu au niveau des fournisseurs locaux.

Il n'y a donc pas de baisse du prix du ticket prévue.

5. Nouvelles demandes des enseignants :

<u>Classe de Nicolas Bonnaire</u>: le vidéoprojecteur montre des signes de fatigue. L'enseignant souhaiterait un vidéoprojecteur à courte focale pour utiliser correctement le tableau numérique.

<u>Classe de Cécile Mouton</u>: l'enseignante souhaiterait que le vidéoprojecteur soit fixé au plafond.

<u>Classe de Stéphanie Desvaux et Audrey Pincemin</u>: il y a un problème de moteur pour un des volets: le quatrième ne remonte plus.

Information donnée par la mairie : Action du 19 au 25 mars 2015 : les brioches de l'amitié : 4 associations pour personnes handicapées vendent des brioches. La somme récoltée servira pour des projets associatifs, achat de matériel pour personnes handicapées. Communication avec les parents élus : il y a la boîte à idées et l'adresse mail des parents élus : conseil.ecolemedreac@laposte.net

Compte-rendu rédigé par la directrice.